



Syndicat majoritaire  
Du CP PERPIGNAN

# Audience tribunal pour enfant du 17/04/2026

le dimanche 19 avril 2026

Un détenu mineur, âgé de 17 ans, impliqué dans l'agression sur un personnel survenue le **13 janvier 2026** au QM de Perpignan a comparu devant le tribunal pour enfants de Perpignan le **vendredi 18 avril 2026**.

**L'UFAP Unsa Justice** n'a pas pu assister à cette audience, celle-ci se tenant à huis clos en raison de la minorité du prévenu.

Pour rappel, lors d'une intervention faisant suite à des troubles et dégradations en cellule, **ce détenu a délibérément craché sur un surveillant de la MAH qui tenait une grille lors de son passage.**

Le détenu, libérable le **27 novembre 2026**, avait été transféré **en mars 2026** par mesure d'ordre au centre pénitentiaire de Centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone.

Incarcéré pour des faits tels *qu'agression sexuelle imposée, violences, menaces avec arme et récidive et violence sur un agent pénitentiaire*, il a été condamné à **5 mois de prison ferme ainsi qu'à 500 euros de dommages et intérêts au profit de la partie civile défendu par maitre Castello, l'avocat de notre organisation.**

**L'UFAP UNSa Justice** est satisfaite de cette comparution dans **un délai raisonnable** avant sa libération.

**L'UFAP UNSa Justice** rappelle qu'il s'agit d'un profil multi-récidiviste et estime que, pour ce type d'individu, **l'excuse de minorité ne devrait plus s'appliquer, tant sur le plan pénal que disciplinaire.**

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

